

## 1.5 Emplois aidés

En 2015, 1,9 million d'embauches ont été réalisées en France métropolitaine sur des emplois aidés, c'est-à-dire bénéficiant d'une aide publique, hors allègements généraux et dispositifs sectoriels. Ces aides prennent la forme de subventions à l'embauche et d'exonérations et ciblent des publics ou des territoires spécifiques.

Parmi elles, 639 000 embauches (en contrat initial ou en reconduction) ont été réalisées sur des **contrats aidés**, soit 11 % de plus qu'en 2014. Les embauches en emploi d'avenir, en contrat unique d'insertion (CUI) ou en emploi aidé dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) sont pilotées par les pouvoirs publics, qui définissent chaque année les crédits alloués, les publics ciblés et les objectifs d'embauches. Les entrées en emploi d'avenir ont été moins nombreuses en 2015 : 77 000 contrats ont été signés (-14 %), 54 000 dans le secteur non marchand, 19 000 dans le secteur marchand et 4 000 en emplois d'avenir « professeur ». En revanche, le nombre d'embauches en CUI dans le secteur marchand (**CUI-CIE**) a presque doublé en 2015, en raison de l'augmentation de l'enveloppe allouée à ces contrats. Les embauches en CUI dans le secteur non marchand (**CUI-CAE**) ont, elles, diminué de 10 % en 2015, tandis que celles dans l'IAE ont augmenté de 38 %. Ce double mouvement de baisse et de hausse correspond à une substitution : au sein des ateliers et chantiers d'insertion, des contrats aidés spécifiques à l'IAE (les contrats à durée déterminée d'insertion, les CDDI) ont remplacé progressivement les CUI-CAE depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

462 000 embauches se sont faites en contrat en alternance (**apprentissage** ou **contrat de professionnalisation**), soit une hausse en 2015 après deux années de baisse.

Enfin, 841 000 embauches ont concerné d'autres emplois aidés (+ 8 % par rapport à 2014). Parmi eux, 645 000 contrats ont bénéficié de l'exonération de cotisation chômage pour l'em-

bauche d'un jeune en CDI (+ 15 % par rapport à 2014). L'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise est, quant à elle, de nouveau en diminution.

Compte tenu de ces embauches ou reconductions, et des contrats arrivés à échéance, fin 2015, le nombre de bénéficiaires d'emplois aidés s'établit à 1,5 million (+ 4 % par rapport à fin 2014).

Le nombre total de bénéficiaires de contrats aidés augmente de 12 % et atteint 518 000 salariés en fin d'année. Cette hausse concerne tous les dispositifs, en particulier les CUI-CIE. Le nombre de bénéficiaires d'emplois d'avenir augmente (+ 7 %) malgré la baisse des recrutements, du fait de la durée plus longue de ces contrats. Le nombre de salariés en contrat en alternance ou dans les autres emplois aidés varie peu en 2015 (respectivement + 1 % et - 1 %).

Les contrats aidés ciblent ceux qui ont le plus de difficultés à retrouver un emploi : demandeurs d'emploi de plus d'un an, seniors, jeunes peu qualifiés, bénéficiaires de minima sociaux et personnes vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les emplois d'avenir s'adressent principalement aux jeunes peu diplômés, tandis que les seniors bénéficient plus fréquemment de CUI-CIE. Les CUI-CAE concernent des demandeurs d'emploi de plus longue durée : 41 % des nouveaux bénéficiaires sont inscrits à Pôle emploi depuis deux ans ou plus. Ils sont aussi beaucoup plus féminins (73 %). L'IAE cible les personnes les plus en difficulté sur le marché du travail : près de 80 % des personnes recrutées ont un niveau de formation inférieur au bac et 44 % bénéficient d'un minimum social.

Les contrats d'apprentissage continuent de concerner les jeunes de niveau inférieur au bac (55 % des nouveaux contrats signés en 2015). *A contrario*, les diplômés de niveau bac ou du supérieur sont les principaux bénéficiaires du contrat de professionnalisation (78 % des nouveaux contrats signés en 2015). ■

### Définitions

**Contrat aidé, CUI-CIE, CUI-CAE, contrat d'apprentissage, de professionnalisation** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « L'apprentissage en 2015. Nette reprise dans les entreprises de moins de 10 salariés et dans le secteur public », *Dares Résultats* n° 075, décembre 2016.
- « L'insertion par l'activité économique en 2014. Année de mise en œuvre de la réforme du financement de l'État », *Dares Résultats* n° 051, septembre 2016.
- « Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir en 2015. Des recrutements en hausse mais moins ciblés », *Dares Résultats* n° 047, septembre 2016.

# Emplois aidés 1.5

## 1. Évolution des embauches et du nombre de bénéficiaires d'un emploi aidé

	Entrées initiales et reconductions de contrats (données brutes)				Bénéficiaires en fin de période (données CVS)					
	2013		2014		2013		2014		2015	
	(en milliers)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	Évol. (en %)
<b>Contrat aidé</b>	<b>608</b>	<b>575</b>	<b>- 5,5</b>	<b>639</b>	<b>11,0</b>	<b>401</b>	<b>463</b>	<b>15,4</b>	<b>518</b>	<b>11,9</b>
Emploi d'avenir	80	89	11,0	77	- 13,9	72	112	56,4	120	7,2
CUI-CIE	50	49	- 3,3	92	87,7	31	30	- 3,6	62	105,4
CUI-CAE	369	277	- 24,8	250	- 9,9	221	201	- 9,1	208	3,7
Insertion par l'activité économique	109	160	46,6	220	37,9	78	120	54,8	128	6,7
<b>Contrat en alternance</b>	<b>454</b>	<b>448</b>	<b>- 1,4</b>	<b>462</b>	<b>3,2</b>	<b>588</b>	<b>571</b>	<b>- 2,8</b>	<b>579</b>	<b>1,4</b>
Apprentissage	284	275	- 3,2	278	1,3	403	386	- 4,4	385	- 0,3
Contrat de professionnalisation	170	173	1,5	183	6,2	185	186	0,5	194	4,8
<b>Autre emploi aidé</b>	<b>393</b>	<b>776</b>	<b>97,4</b>	<b>841</b>	<b>8,3</b>	<b>393</b>	<b>426</b>	<b>8,3</b>	<b>420</b>	<b>- 1,4</b>
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté	11	10	- 16,1	8	- 17,6	67	62	- 8,0	51	- 18,3
Contrat de génération	17	17	5,7	15	- 16,2	15	27	83,3	35	26,4
Autres dispositifs ciblés sur une catégorie de salariés <sup>1</sup>	177	562	///	645	14,7	104	132	27,2	144	8,7
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	189	187	- 0,8	173	- 7,4	207	204	- 1,4	191	- 6,5
<b>Ensemble</b>	<b>1 456</b>	<b>1 799</b>	<b>23,6</b>	<b>1 941</b>	<b>7,9</b>	<b>1 383</b>	<b>1 460</b>	<b>5,6</b>	<b>1 517</b>	<b>3,9</b>

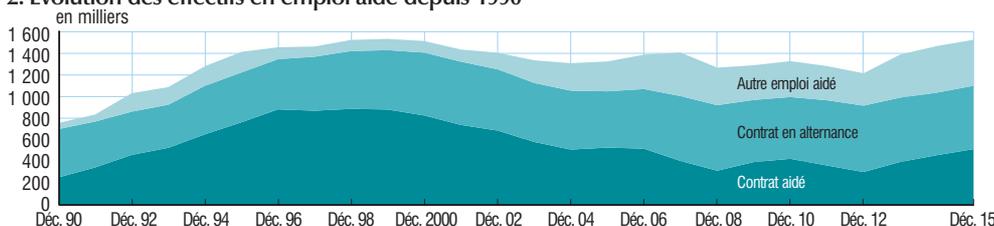
1. Exonérations de cotisations chômage pour l'embauche de jeunes en CDI (642 000 entrées en 2015) et accompagnement des restructurations (allocation temporaire dégressive, 2 000 entrées en 2015).

Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2015, le nombre d'embauches en contrat aidé s'élève à 639 000 (+ 11 % par rapport à 2014) et le nombre de bénéficiaires fin décembre 2015 est de 518 000 (en données corrigées des variations saisonnières + CVS), soit 12 % de plus qu'en 2014.

Sources : ASP ; Acoess ; Dares.

## 2. Évolution des effectifs en emploi aidé depuis 1990



Champ : France métropolitaine.

Note : sont comptabilisés dans les effectifs : - les contrats aidés (TUC, CES, CEC, CEV, emploi jeune, CAE, CAV, CUI-CAE, emploi d'avenir, CRE, CIE, convention de coopération, aide dégressive à l'employeur, nouveau CIE, CI-RMA, CUI-CIE, contrat dans les structures de l'IAE) ; - les contrats en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat de qualification, contrat de réinsertion en alternance, contrat d'adaptation, contrat d'orientation, PACTE) ; - les autres emplois aidés, exonérations zonées (exo. embauche d'un second ou troisième salarié, ZRR, OIG en ZRR, ZRU, ZFU, ZRD, BER), dispositifs d'aide à l'embauche des jeunes (exo. jeune sans qualification, exo. sur les embauches de jeunes en CDI, aide au premier emploi des jeunes, contrat jeune en entreprise, contrat de génération), accompagnement des restructurations (aide au passage à mi-temps, aide au passage à temps partiel, allocation temporaire dégressive), aides aux chômeurs créateurs d'entreprise (Fonds départemental d'initiative jeune, Accre).

Sources : ASP ; Acoess ; Dares.

## 3. Caractéristiques des nouveaux bénéficiaires de contrats aidés en 2015

	Emplois d'avenir	CUI-CIE	CUI-CAE <sup>1</sup>	IAE	Ensemble	
					2014	2015
<b>Sexe</b>						
Femmes	49,3	44,7	73,0	41,0	<b>53,7</b>	<b>53,9</b>
Hommes	50,7	55,3	27,0	59,0	<b>46,3</b>	<b>46,1</b>
<b>Âge</b>						
Moins de 26 ans	99,2	27,3	19,4	26,9	<b>35,5</b>	<b>32,9</b>
De 26 à 49 ans	0,8	48,3	56,8	58,6	<b>47,6</b>	<b>49,1</b>
50 ans ou plus	0,0	24,4	23,8	14,5	<b>16,9</b>	<b>17,9</b>
<b>Niveau de formation</b>						
Inférieur au CAP	29,4	11,5	15,4	34,9	<b>24,0</b>	<b>22,9</b>
Niveau CAP-BEP	45,3	38,0	32,4	44,1	<b>41,3</b>	<b>39,0</b>
Niveau bac	20,3	27,5	27,5	15,0	<b>21,1</b>	<b>22,4</b>
Supérieur à bac+2	4,9	22,9	24,7	5,9	<b>13,6</b>	<b>15,6</b>
<b>Durée d'inscription à Pôle emploi avant l'embauche</b>						
Non inscrit	30,5	6,8	5,6	13,9	<b>12,8</b>	<b>11,6</b>
Moins de 12 mois	41,5	25,8	21,8	35,9	<b>30,5</b>	<b>29,7</b>
De 12 à 23 mois	19,0	33,1	31,9	21,0	<b>26,2</b>	<b>26,9</b>
24 mois ou plus	9,0	34,3	40,7	29,2	<b>30,4</b>	<b>31,8</b>
<b>Personnes handicapées</b>	<b>2,4</b>	<b>8,6</b>	<b>9,9</b>	<b>5,4</b>	<b>6,6</b>	<b>7,2</b>
<b>Bénéficiaire d'un minimum social</b>	<b>2,9</b>	<b>21,9</b>	<b>33,0</b>	<b>44,2</b>	<b>32,2</b>	<b>31,1</b>

1. Hors ateliers et chantiers d'insertion (ACI).

Champ : France (hors Mayotte), embauches en convention initiale.

Sources : ASP ; Dares.